

Casino : La Seyne

La Seyne-sur-Mer aura bien son casino. Le ministère de l'Intérieur a donné le feu vert pour la création et l'exploitation d'un établissement de jeux. Comme prévu, en attendant sa construction sur le site des anciens chantiers navals, c'est aux Sablettes que le casino provisoire ouvrira ses portes, dès cet été. Entre créations d'emplois et retombées économiques, un projet important pour la ville se réalise...

Le groupe JOA investit 20 millions d'euros dans la réalisation du casino définitif



joue ses atouts !

Pendant un siècle (1895-1994), les casinos de Tamaris, du Manteau et des Sablettes ont contribué à la renommée et à l'animation de La Seyne-sur-Mer. Aujourd'hui, la création d'un nouvel établissement de jeux, s'il permet de renouer avec cette tradition balnéaire, vient compléter le dispositif déjà mis en œuvre par la Ville, dans le cadre de la réhabilitation des anciens chantiers navals. Et lui assurer une autre visibilité. Car, avec le parc de la Navale, la construction du casino définitif, le port de plaisance relancé et les ateliers mécaniques, la ville est en passe de développer pleinement tout son potentiel, touristique, économique, culturel, industriel et maritime. Joa groupe, troisième casinotier français avec une vingtaine d'établissements sur le territoire, va réaliser et exploiter le futur casino seynois. Laurent Lassiaz, président du directoire, croit depuis le début à cette réalisation : « Ce qui nous a séduit, c'est la capacité de la Ville à avoir des projets, dans un contexte économique compliqué. Nous avons souhaité être un acteur à ses côtés, dans la revitalisation de cette friche industrielle. Construire un établissement là-dessus et lui redonner vie, c'est un beau challenge pour nous et un bon moyen pour la commune de compléter son équipement ». La réalisation du casino se fera en deux temps. En premier, le casino provisoire va s'installer aux Sablettes, là où était l'ancien. Il sera fin prêt dès le début de l'été. Avec un restaurant, un bar, une salle de jeux traditionnelle et une salle de machines à sous, il a déjà de quoi séduire la population. Sans compter la présence de chanteurs et humoristes pour animer le lieu. Quant au casino définitif, sa construction pourrait démarrer début 2013 et après deux ans de travaux environ, il serait prêt à ouvrir ses portes, soit fin 2014, soit début 2015.

Retombées économiques

Pour le groupe, l'investissement est important : « Vingt millions d'euros pour la construction du casino définitif. C'est l'un des plus gros projets dans le Var, pour les deux ans à venir. Un enjeu énorme pour nous », explique Laurent Lassiaz. Et des retombées économiques pour tout le monde : « Au-delà des créations d'emplois, le chantier permettra à plusieurs entreprises varoises de travailler, ce qui va générer de nombreux emplois indirects. Chacun sait que lorsqu'il y a un chantier important, cela implique des nuits d'hôtels pour toutes les personnes qui viennent y travailler, mais également se restaurer, et dépenser leur argent sur place ». Quant à la Ville, dès l'ouverture du casino provisoire, elle percevra des redevances. Les recettes fiscales sont estimées entre 2 et 3 millions d'euros. Autre intérêt, des postes immédiatement



créés : 48 pour le casino provisoire dont 44 sur place. Seulement 4 postes sont des transferts d'autres casinos Joa, dont le celui de directeur. Le recrutement est toujours en cours, et on peut consulter la liste des postes ouverts sur joa.fr. D'ailleurs, les offres concernent non seulement La Seyne-sur-Mer mais aussi d'autres casinos du groupe qui peuvent intéresser les Seynois. « Comme notre clientèle est aussi bien masculine que féminine, en général on est à 50 % d'hommes et 50 % de femmes, aussi bien dans la fréquentation que dans nos équipes. Pas de métier qui soit plus masculin que féminin ». Le casino définitif, quant à lui, proposera 125 postes à pourvoir répartis entre ses deux restaurants, dont un semi-gastronomique, une grande salle de spectacle, un bar et des salles de jeux plus grandes. Un équipement attrayant pour La Seyne, indispensable pour l'accueil des bateaux de croisière et leur clientèle : « On pourra organiser, grâce à une salle de spectacles pouvant recevoir 600 personnes, des événements, concerts ou spectacles. Avec ce type d'établissement, on n'attire pas uniquement des Seynois, mais des gens de Toulon, des alentours, des Bouches-du-Rhône, etc. Ils découvrent la ville, dépensent de l'argent sur place, et tout cela participe à l'économie locale ». Autre atout et non des moindres, la Ville possèdera un droit de jouissance sur les salles de réunion et de spectacles pour y organiser ses manifestations. Port de plaisance, croisiéristes et autres grands aménagements : « Des gens qui arrivent et mettent leurs bateaux, c'est de l'apport d'argent pour la commune. On sait tous que, sur la côte méditerranéenne, c'est la croix et la bannière pour les propriétaires

de bateaux de trouver des anneaux, et dans cet environnement exceptionnel, un bel hôtel et un casino avec spectacles et restaurants vont donner à La Seyne beaucoup d'atouts par rapport à d'autres destinations ». On peut également s'attendre à de belles retombées pour le commerce local : « Avec deux restaurants et un bar, nous faisons travailler les producteurs de vins locaux et mettons en avant les produits de la région grâce à notre cuisine du Sud : olives, pêche locale, etc. Même si un casino donne l'impression d'être une grosse organisation, on veille à faire en sorte que nos clients respectifs soient contents et que tout le monde puisse travailler ». Mais tous les clients d'un casino ne viennent pas pour jouer. En principe, 50 % des entrées concernent des personnes qui viennent se restaurer, danser ou voir un spectacle. Quant aux autres, ils devront attendre l'ouverture du casino provisoire, avec ses 75 machines à sous, ses trois tables de jeux traditionnels Black Jack, roulette anglaise et roulette anglaise électronique. Le casino définitif comprendra 125 ou 150 machines à sous et 6 à 8 tables de jeux. Il n'y a pas de clientèle-type dans un casino. Les joueurs ont "de 18 ans à plus de 100 ans", précise-t-on dans la profession, et, entre les hommes et les femmes, ce serait totalement équilibré, avec 49,5 % de femmes et 50,5 % d'hommes. La parité parfaite ! Les vendredis 13 attirent toujours une fréquentation record. On vient conjurer le sort et tenter sa chance. Alors, si vous voulez faire sauter la banque ou faire tomber le Jackpot, sachez que le prochain vendredi 13, c'est le 13 juillet !

Chantal Campana

chantal.campana@la-seyne.com